

La zone objectale et les classes d'objets des verbes de communication

OLGA GALATANU
CoDiRe -EA 4643, IRFFLE,
Université de Nantes, Francia

LAURA PINO SERRANO
FRANCION-GI 1751,
Universidade de Santiago de Compostela, España

Résumé

Le but de notre contribution est d'approfondir l'étude de la notion d'objet des verbes de communication, dans une perspective d'interface syntaxe-sémantique, notamment en confrontant : les résultats d'une étude en syntaxe fonctionnelle des schèmes syntactico-sémantiques, les représentations conceptuelles des actes de langage, dans une perspective modale, et les représentations sémantiques des verbes qui les désignent, dans la perspective de la sémantique des possibles argumentatifs (SPA). Notre réflexion portera d'abord sur les typologies établies dans la zone objectale et la définition des actants. Dans un deuxième temps, nous allons illustrer notre double approche avec l'étude des verbes qui désignent, en français, en espagnol et en roumain, les actes illocutionnaires menaçants : **REPROCHER**, **ACCUSER**, **INSULTER**, pour nous interroger, dans un troisième temps, sur les rapports entre les structures sémantico-syntactiques de ces verbes et leurs représentations sémantiques.

Mots-clés : objet, zone objectale, rôle sémantique, SPA (sémantique des possibles argumentatifs).

Abstract

The goal of our contribution is to look further into the study of the concept of object, of communication verbs, from the point of view of interface syntax-semantics, in particular by confronting the results of a functional syntax study of syntactico-semantic schemes and a study of conceptual representations of language acts from a modal point of view and of semantic representations of the verbs which indicate them, from the point of view of semantics of argumentative possibilities (SAP). Our reflection will firstly relate to the typologies established in the object zone and the definition of actants. Secondly, we will illustrate our double approach through the study of the verbs which indicate, in French, in Spanish and in Romanian, the threatening illocutionary acts: **REPROCHER** (to reproach), **ACCUSER** (to accuse), **INSULTER** (to insult). Finally, we will query on the relationship between the semantic-syntactic structures of these verbs and their semantic representations.

Keywords: object, object zone, semantic role, SAP (semantic of argumentative possibilities).

1. Introduction

L'étude de l'objet est très présente dans la littérature linguistique, elle a occupé et continue d'occuper l'attention des linguistes et grammairiens : depuis la proposition de M. Gross (1969) de le bannir de notre vocabulaire grammatical, maintes études et travaux ont été publiés soit pour tenter de justifier sa pertinence et son utilité (Nique, 1976 ou Gaatone, 1997), soit pour réviser les critères utilisés pour son identification (Poupardin, 1996), soit pour questionner ce concept grammatical ainsi que la relativité des fonctions syntaxiques (de Carvalho et Escriva, 2007), soit enfin pour aborder son étude d'après différents courants théoriques : la grammaire modulaire (Bortolusi, 1990), la théorie des opérations prédicatives et énonciatives de A. Culioli (Franckel et Paillard, 1993), la psycho-mécanique de G. Guillaume (Vassant, 1994) ou dans le cadre des grammaires dites d'unification (Abeillé, 1997), pour n'en citer que quelques-uns appliqués au français.

D'autres linguistes et grammairiens mettent en doute et/ou essaient de justifier quelques-unes de ses possibles manifestations : c'est le cas de Larjavaara (1997), Choi-Jonin (1998), Pino (2004) ou Riegel (2006 et 2008) à propos des objets dits *internes*, ou de Melis (2000, 2001 et 2006) concernant les compléments de mesure au sens large du terme, ou d'autres objets atypiques (verbes olfactifs, de mouvement, etc.), abordés dans plusieurs travaux (Pino 1996, 2000 ou 2004).

Le problème des frontières floues et des limites de ce constituant fonctionnel a été l'objet de monographies complètes (c'est le cas de Larjavaara, 2000), sans oublier la suite d'articles de M. Noailly (dans ses travaux des années 90), D. Willems (1977), Fonagy (1985), ou de Tasmowsky de Ryck (1992) sur les emplois absolus, l'absence et/ou la latence des objets.

Afin de ne pas trop élargir cet échantillon d'études à propos de l'objet et des manifestations objectales, nous voudrions signaler que les apports des typologues à ce domaine de recherche ont représenté un pas en avant pour débroussailler le chemin et pouvoir approfondir les recherches sur la structure de la phrase et de ses constituants fonctionnels (Feuillet, 1980 ; Lazard, 1994, 1998). L'optique typologique et comparative dans laquelle se situe leur définition des actants, étant applicable à n'importe quelle langue, a l'avantage de procurer des solutions utiles et satisfaisantes.

La description de l'objet des verbes de communication qui désignent les actes illocutionnaires (Austin, 1962 ; Searle, 1969 ; Galatanu, 1988), dans une perspective

syntactique ou sémantico-syntactique, typologique et comparative sera confrontée dans le cadre de cette étude avec les représentations conceptuelles des actes illocutionnaires et les représentations sémantiques de ces verbes, représentations construites dans une double perspective théorique : celle de la sémantique des possibles argumentatifs et celle d'une approche modale de l'acte illocutionnaire (Galatanu, 1984, 2000 ; Galatanu et Bellachhab, 2011 ; Bellachhab, à paraître).

Nous avons fait l'hypothèse que le statut syntactique de l'objet-destinataire de l'acte illocutionnaire est congruent, pour cette classe de verbes, à un type de but illocutoire, ou visée perlocutoire canonique (pour la visée perlocutoire canonique, voir Anquetil, 2009), d'ordre performatif au sens premier d'Austin, d'ajustement du monde à la parole, d'instauration d'un nouveau statut du destinataire, visée perlocutoire canonique, inscrite dans le noyau de signification du verbe qui désigne l'acte.

Nous essaierons de valider cette hypothèse issue de l'approche modale de l'acte illocutionnaire (Galatanu, 1984, 2000 ; Galatanu et Bellachhab, 2010, 2011), par la confrontation des résultats d'une double étude de cette classe de verbes : en syntaxe fonctionnelle et en sémantique des possibles argumentatifs.

Notre réflexion portera, dans un premier temps, sur les typologies établies dans la zone objectale et la définition des actants. Nous essaierons de faire le point sur la notion d'objet, sa définition, sa caractérisation et ses limites. Nous traiterons sommairement des différents types ou classes d'objets plus ou moins prototypiques, tout en essayant d'analyser et de décrire les rôles sémantiques que ce constituant est susceptible de représenter.

Dans un deuxième temps, nous examinerons les rapports entre cette optique morphosyntaxique et l'approche de la signification linguistique et du sens discursif adoptée ici, la sémantique des possibles argumentatifs (désormais la SPA), développée depuis les années quatre-vingt-dix (cf. Galatanu, 2009), dans la filiation des sémantiques argumentatives initiée par Anscombe et Ducrot (Anscombe et Ducrot, 1983). Pour illustrer notre propos, nous allons étudier l'objet des verbes de communication illocutionnaire, notamment celui de trois verbes qui désignent des actes illocutionnaires « menaçants » pour « la face publique » et pour l'indépendance du destinataire (Goffman, 1974 ; Brown et Levinson, 1987) : *REPROCHER*, *ACCUSER*, *INSULTER*, dans trois langues romanes : français, espagnol, roumain.

Dans un troisième temps, nous allons examiner les rapports entre les structures sémantico-syntactiques de ces verbes, que notre analyse fait apparaître, les représentations conceptuelles de ces actes et les représentations sémantiques des verbes qui les désignent.

2. Zone objectale et définition de l'objet : propriétés objectales et critères d'identification

Dans ses publications de 1993 et 1994, G. Lazard définit l'objet comme « l'actant qui désigne le patient dans les phrases d'action et ceux qui sont traités de même dans les autres types de phrases » (1993 : 15 et 1994 : 84). Il s'agit évidemment de l'objet prototypique qu'il va décrire, pour le cas du français et des langues accusatives, par certaines propriétés actanciennes et grâce à une série de critères ou traits spécifiques qui vont permettre de l'identifier et de l'opposer aux autres actants : actant le plus central et le plus proche du prédicat, placé immédiatement après le verbe (se prêtant dans certains cas même à la coalescence) et avant les autres actants, peu marqué morphologiquement et normalement en construction directe (sans relateur, sauf dans les langues à marquage différentiel de l'objet, comme c'est le cas de l'espagnol, du galicien ou du roumain), co-référencié par la deuxième série d'indices actanciels et affecté, avec le sujet, par les changements de diathèse lors de la mise au passif (Lazard, 1993 et 1994).

Si la définition qu'il fournit de l'objet est avant tout sémantique, il faut reconnaître que les critères d'identification et de caractérisation qu'il évoque sont exclusivement morphosyntaxiques, voire grammaticaux : place, construction, pronominalisation, passivation, auxquels on pourrait peut-être en rajouter d'autres, tels que le test de l'interrogation, de l'extraction ou même celui de l'accord du participe passé pour le cas du français. Il s'agit de critères qui, pris isolément ne seraient pas suffisants (n'étant pas toujours spécifiques de l'objet et de lui seul), mais qui, ensemble, peuvent servir à fonder cette identification pour reconnaître comme objet le deuxième actant des constructions transitives biactanciennes ou triactanciennes. De ce point de vue, la notion d'objet se trouve aussi en rapport direct avec celles de valence et surtout de transitivité (cf. Pino, 1995 et 2010).

En outre, en tant qu'actant central et valencielle, l'objet ferait partie du groupe des actants *régis* (ceux dont la forme est exigée par la valence du prédicat) et parfois aussi *requis* (avec des verbes tels que *rencontrer*, *fournir*, *chercher*, *trouver*, etc.), classement qui correspondrait à peu près à la distribution des compléments nucléaires en obligatoires ou facultatifs (face aux compléments périphériques).

2.1. Les classes d'objets

Étant donné les manifestations diverses et variées que l'objet peut présenter dans les différentes langues, il est plus prudent et juste, de considérer qu'il existe toute une zone objectale « où se situent les actants les plus proches du verbe » qui

peut comporter une seule ou plus d'une position (Lazard, 1993 : 26-27 ou 1994 : 95-96). Bien que cette zone comporte en français une seule position, celle-ci peut varier et/ou changer (pour se situer plus ou moins proche du prédicat), en fonction des caractéristiques de l'objet concerné ou choisi.

Cela revient à dire qu'il y aurait des manifestations non prototypiques de l'objet (objets internes, compléments de mesure, des verbes olfactifs ou de mouvement, ou même la séquence de l'impersonnel, entre autres¹) qui trouveraient leur place également dans cette zone objectale (cf. Lazard, 1994 : 98).

Nous nous référons toujours à ces constituants apparentés aux objets mais qui ne participent pas des propriétés typiquement objectales et/ou ne répondent qu'en partie aux critères communément utilisés pour leur identification, comme ce serait le cas de l'objet dit *interne* que nous tenterons d'étudier plus en détail.

2.2. L'objet interne

Quant à l'objet interne, Lazard le situe dans la zone objectale, plus près du verbe que les objets externes, mais en reconnaissant qu'il y a un continuum de l'un à l'autre, qu'il illustre avec l'exemple français : *chanter une chanson / chanter la Marseillaise / chanter la messe / chanter l'amour* (1994 : 139).

La notion d'*objet interne* (désormais OI) est présente dans toutes les grammaires des plus classiques aux plus récentes pour illustrer le fait qu'un verbe (originellement) intransitif est pourvu d'un complément de construction directe qui peut être apparenté à un objet. Les limites sont toujours floues en ce qui concerne le champ lexical des objets internes : objets effectués, très liés au procès verbal (ils en sont le produit), ils représentent parfois la seule ou une des rares possibilités de complémentation pour le sémantisme du verbe, employé le plus souvent sans complément. Pourtant, si l'on élargit l'idée d'OI en n'exigeant pas un rapport strict et morphologique et sémantique entre verbe et objet (ex. *vivre sa vie, chanter une chanson, peindre une peinture, boire une boisson*), nous assistons à une multiplication d'emplois portant sur les types d'objets envisageables.

Ce rapport plus ou moins étroit ou lâche entre verbe et objet crée des liens syntaxiques et sémantiques évidents : l'objet a pour rôle de déterminer, préciser, spécifier et circonscrire l'action verbale ; pourtant, dans certains cas, l'objet, dépourvu de valeur

¹ Il a été montré aussi que des objets non individués, inanimés, indéfinis, indéterminés ou génériques seraient moins prototypiques, car ils s'éloignent plus du patient humain et/ou animé et affecté.

référentielle et faisant partie d'une sorte de locution verbale figée, consiste simplement en un dédoublement de l'action verbale elle-même ; peut-être pourrait-on parler, à la limite, d'OI proprement dits (*vivre sa vie / jouer son jeu*) et puis d'autres dont les liens sont plus lâches, comme dans : *suer du sang, nager la brasse, pleurer des larmes, peser X kilos, mesurer X mètres, durer X heures, coûter X euros*, etc. Ils constituent des extensions de l'idée verbale servant à souligner des traits qualitatifs ou de classe : *on vit une vie parfaite / tranquille = on vit parfaitement / tranquillement* (corrélat intransitif).

Pour nous, dans la zone des verbes de communication verbale, qui est l'espace privilégié de notre étude, un excellent exemple est celui des verbes qui désignent les actes « locutionnaires », c'est-à-dire qui décrivent un ou plusieurs actes de langage, sans préciser la force illocutionnaire et le contenu propositionnel (Galatanu, 1988 : 51). Ces verbes, que Galatanu a analysés, décrivent l'acte d'énoncer quelque chose, de parler d'une certaine manière : *bafouiller, balbutier, bredouiller, grogner*. Le verbe prototypique de cette sous-classe sémantico-pragmatique est le verbe *parler*. Ces verbes n'admettent pas la structure performative (Galatanu, 1988), telle qu'elle est décrite par Austin ou Searle (Austin, 1962 ; Searle, 1969). Ce sont des verbes intransitifs, avec une réalisation transitive possible : *bafouiller des excuses, bredouiller des remerciements, parler affaires / boutique* :

L'homme grognait des phrases de bienvenue dans ses épaisses moustaches sans lâcher la main de Claude (A. Malraux, *La Voie royale*).

3. Les verbes de communication verbale qui désignent les actes illocutionnaires menaçants REPROCHER, ACCUSER, INSULTER (corpus français-espagnol-roumain)

Pour illustrer notre réflexion sur la zone objectale et les types d'objets, dans une perspective à la fois fondamentalement fonctionnaliste, mais également sémantico-pragmatique, nous avons choisi les verbes de communication verbale, en délimitant dans cette classe sémantico-pragmatique, la sous-classe des verbes qui désignent des actes de langage dans leur dimension illocutionnaire (Galatanu, 1988 : 47-55), exprimant, de par leur signification, la performance à la fois de l'acte locutionnaire et de sa force illocutionnaire (Austin, 1962 ; Searle, 1969) et, dans beaucoup de cas, également la visée perlocutionnaire (Anquetil, 2009 ; Galatanu, Bellachhab, 2010, 2011).

Dans cette deuxième partie, nous allons justement essayer de mettre en rapport les plans syntaxique, sémantique et pragmatique, en nous servant d'une sélection représentative d'objets utilisés avec des verbes de communication : *reprocher, accuser* et *insulter*, prédicats appartenant à la zone sémantique affective négative, ainsi que

d'autres comme *injurier* ou *critiquer*. Cette classe de *verba dicendi*, comporte essentiellement des verbes trivalents, en tant que verbes de transfert de « messages verbaux ». Malgré cette structure syntaxique canonique, qui confirme le « schéma prédicatif » sémantico-pragmatique (Meunier, 1974 ; Giry-Schneider, 1981 ; Galatanu, 1988), l'analyse fait apparaître d'une part, un double statut de l'objet-patient et, d'autre part, des structures sémantico-syntaxiques particulières, que notre analyse sémantico-pragmatique s'efforcera d'expliquer dans ce qui suit.

3.1. Schèmes syntactico-sémantiques de trois verbes de communication : *reprocher, accuser et insulter*

Notre analyse consistera, à aborder l'étude des schèmes syntaxiques et sémantiques de ces trois prédicats en français, en espagnol et en roumain, à partir d'exemples tirés des bases textuelles FRANTEXT (2000-2011) pour le français et ADESSE, de l'Université de Vigo pour l'espagnol, des résultats d'une recherche menée sur Google – recherche avancée, pour le roumain² –, afin d'effectuer la sélection pertinente des termes figurant en position d'objet. Nous ferons remarquer que ces trois actes sont des actes menaçants (cf. Galatanu, Bellachhab, 2010, 2011)

Les schèmes syntaxiques obtenus dans cette étude seront confrontés à la description sémantico-pragmatique dans la perspective de la SPA (Galatanu, 2009). Au croisement de ces deux types d'approches, nous pensons pouvoir faire apparaître une congruence entre le schème syntaxique des trois verbes choisis et leur sémantisme, qui rend compte de la conceptualisation à travers ces verbes des actes de langage concernés, de leur force illocutionnaire, du statut de leur contenu propositionnel et de la lexicalisation éventuelle de leur visée perlocutoire canonique (Anquetil, 2009).

3.1.1. REPROCHER/REPROCHAR/A RERPOSA

Ce verbe présente en français, en espagnol et en roumain les constructions typiques des verbes de transfert de la communication (dont le prototype serait DIRE QQC à QQN), où il y aurait en principe un agent-source-locuteur, généralement animé et humain, qui prend la parole pour transmettre un message, d'un patient-objet correspondant au message ou contenu propositionnel transmis et d'un destinataire-récepteur, humain ou animé aussi auquel s'adresse le message transmis par l'agent.

² La recherche sur Google ne nous a pas permis d'avoir des résultats chiffrés, mais seulement quelques exemples pour appuyer les résultats obtenus en français et en espagnol. D'autres exemples ont été construits par le chercheur.

L'objet transféré correspond au message communiqué, produit de l'acte de communication et le destinataire est codé toujours en français, en espagnol et en roumain comme un complément d'objet indirect (COI) ; c'est la construction triactancielle prototypique. Bien qu'un message linguistique ne constitue pas, par lui-même, essentiellement une entité transmise, il représente du point de vue de l'analyse du schème sémantico-pragmatique, également une entité affectée, un produit de l'action verbale, ses traits de *patient* résultent justement de son caractère d'entité inerte, passive :

- (1) *À certains hérauts de la poésie engagée, Péret reprochait le crime de la rime, et la déroulèderie patriotarde dégradante de l'alexandrin (non pas de certains alexandrins, mais du vers alexandrin en tant que tel)* [Roubaud : 2000, 328-329].
- (2) *¿Insinúas que la quiero menos? ¿Que la trato peor que a los demás? ¿Me reprochas algo? ¿Acaso ella considera que me puede reprochar algo?* [Cinta: 015, 20].
- (3) (...) Cristian Preda: Emil Boc *nu mi-a reproșat nimic* in mod special [www.ziare.com].

Pourtant des sujets [-humain] ou [-animé] sont possibles et présents dans les trois corpus, ne serait-ce que par un processus de métaphorisation ou re-catégorisation sémantique :

- (4) La grenouille cède à ce raisonnement, et embarque le scorpion. Au milieu de la rivière, le scorpion la pique. Avant de sombrer ensemble, *la grenouille lui reproche sa sottise* [Genette : 2006, 383-384].
- (5) *Les fleurs dans mon plus beau vase me reprochaient mon égoïsme et ma maladresse. J'en conserverais les pétales pour lui montrer mes remords. Je les photographierais pour en garder le souvenir (...)* [Legendre-Bonnetto : 2007, 57-59].
- (6) *Surâsul lui îmi reproșa egoismul meu si lipsa de grijă pentru casa noastră.*

Le schème majoritaire comporte un COI [+humain] pour la plupart représenté par un clitique et, en espagnol, assez souvent avec redoublement. Cet objet indirect codifie l'entité vers laquelle les reproches sont dirigés :

- (7) Mon père finissait toujours ses repas avec un morceau de pain sec. Ma mère au début s'en offusquait, comme *s'il lui avait silencieusement reproché* de ne pas l'avoir assez nourri [Bobin : 2005 :85-88].
- (8) *Jano le reprochó a Marescu* que no aceptara en alguna medida el idealismo, (...) [Carta: 134, 03].
- (9) *«Nu mi-a reproșat niciodată Borcea că sunt prieten cu Gigi. Păi dumneavoastră credeți că eu accept reproșuri sau cineva să-mi spună mie cu cine să fiu* [www.sport.ro].

L'objet a dans les trois corpus un caractère propositionnel, d'où sa réalisation fort habituelle sous forme de proposition infinitive (précédé de *de* en français) ou de

subordonnée complétive. Dans ces constructions, le motif du reproche est un fait ou une phrase dont le responsable est l'entité codifiée comme COI :

- (10) *Cet homme se reproche souvent d'être trop paisible*, de s'être aménagé une existence où il ne manque de rien [Pontalis : 2000, 54-56].
- (11) Ce mot de contrainte, *on nous a souvent reproché que ça introduisait quelque chose qui est assez péjoratif*, du genre... une obligation, une règle très dure [Perec : 2003, 320-321].
- (12) (...) no por mí, sino por la tía Natasha *quien me reprochaba el no visitarla*, no escucharla, cuidarme mal, no tomar aire fresco, no acompañarla de compras o de visita (...) [Die: 033.15].
- (13) *Nadie le puede reprochar a Franca que le haya devuelto esa especie de ventosa que él le aplica cada vez que la tiene delante* [Gle:117.10].
- (14) «*Dacă mi se reproșează doar stimulentele înseamna că am făcut treabă foarte bună*», a afirmat Sebastian Vlădescu, adăugând că președintele i-a atras atenția și înainte de acest moment în privința stimulentele pentru angajați [www.ziare.com].

Le caractère abstrait, même propositionnel de l'objet, expliquerait aussi la fréquence de pronoms neutres (*cela, rien*) ou de syntagmes nominaux qui expriment des valorisations négatives (des défauts ou des attitudes défavorables) :

- (15) No dejaré de *reprocharle su severidad o su tacañería*. Le daremos también los remordimientos que corresponden a su paternidad vergonzante [Zor: 038.19].
- (16) *Je me reproche encore ces étourderies*. Sur le court de tennis, on faisait des balles, parfois un match. On jouait mal [Perrut : 2009, 241-242].

3.1.2. ACCUSER/ACUSAR/AACUZA³

Ce verbe peut entrer dans des constructions monoactanciennes (emploi absolu et/ou emploi générique) toujours à sujet [+/-animé] (17,18), dans des constructions biactanciennes à sujet [+/-animé] et à objet [+/-animé] (19-21) :

- (17) Quand je m'excuse *j'accuse* [Morgiève : 2000, 9-11].
- (18) Pues, sencillamente porque igual que pienso que hay un Ministerio Fiscal, *un Ministerio Público, que representa a la sociedad y acusa*, exactamente igual, pienso, que debe haber alguien que defienda al reo y que se enfrente al Ministerio [Sev:142.08].
- (19) Mais s'il put ainsi fuir pendant près de vingt ans la marée montante des violences, elle finit par l'atteindre lui aussi. *Des libelles fielleux l'accusèrent* [Roubaud : 2006, 157-158].

³ Nous ne traitons ce prédicat verbal que dans le sens de *attribuer ou imputer une faute, une action à qqn.*

- (20) *Cuatro socios de Biorama han acusado al presidente de la sociedad naturalista, Jaume Safié, al que se le imputa* [3Vo: 016-3.1-02].
- (21) *Paloarea și bolile care nu se mai sfârșeau îl acuzau* suficient, ca să nu fie nevoie de alte probe.

Et bien plus fréquemment, dans des constructions triactancielles, caractéristiques des verbes de transfert, ce schème prototypique comporte un sujet [+/-animé] et un objet [+/-animé] qui correspondrait au destinataire ou récepteur auquel s'adresse le message de l'agent, alors que le contenu propositionnel ou objet transféré se présente sous forme d'un complément prépositionnel (CP)⁴. Quant à l'objet, il est très souvent représenté par un clitique dans les trois langues et le CP par un infinitif ou une forme nominalisée :

- (22) *Quando on l'a accusé d'antisémitisme*, il s'en est défendu en disant qu'il m'avait exposé, ce qui montre bien qu'il était vraiment antisémite [Boltanski-Grenier : 2007, 217-218].
- (23) Il n'y avait que *les profs pour accuser la télé de détourner les enfants de la lecture* et de stériliser leur imagination [Ernaux : 2008, 132-134].
- (24) *Imaginé calumniosas campañas periodísticas, que me acusaban de traidor y cobarde*. [His: 144.02].
- (25) *Comprendí que era inútil volver a hablarle, que podría acusarme de complicarle la vida con fantasías acaso paranoicas (...)* [Gle: 062.13].
- (26) *M-a acuzat de trădare, de intenții criminale, față de toți auditorii*.
- (27) *Soțul o acuzase că a avut o legătură cu mine*.

3.1.3. INSULTER/INSULTAR/A INSULTA⁵

Le dernier prédicat objet de notre analyse présente soit une construction monoactancielle (emploi absolu et/ou générique) à sujet [+animé et +humain], soit, plus fréquemment, une construction biactancielle à sujet [+ animé] correspondant à l'agent-émetteur et un objet [+/-animé] qui correspond au destinataire-récepteur, objet des insultes. Dans ce schème constructionnel, le contenu propositionnel, l'insulte proprement dit, est incorporé dans le sémantisme du prédicat :

- (28) *Ils parlent en arabe, mon frère ne comprend pas, ils parlent encore plus fort, ils insultent* [Fellous : 2001, 65-66].

⁴ Nous appelons *complément prépositionnel* (CP) tout constituant nucléaire sélectionné par le lexème verbal, représenté par des segments nominaux avec le trait [+/-animé] et dont la pronominalisation s'effectue toujours soit au moyen de préposition + forme forte du pronom (+animé), soit au moyen des clitiques *en* et *y* (-animé).

⁵ Pour le français, nous ne traitons, dans le cadre de notre analyse, que les acceptions de ce verbe en tant que prédicat de parole, voire comme synonyme de *offenser*, *injurier* ou *outrager*.

- (29) Ma mère ne le faisait pas avec plaisir, bien sûr, mais tout de même elle passait à l'acte. Par exemple elle s'échauffait, juste avant : *elle insultait la volaille* comme du poisson pourri avant de la mettre à mort [Duneton : 2007, 39-42].
- (30) Todas las mujeres de la casa aparecieron de repente. *Voces violentas me insultaban* a la vez, confundiéndose unas con otras, mientras de aquel enredo de palabras salían tonos tiernos y consoladores para Mari-Nieves [Sur: 015.10].
- (31) *Vezi cum a insultat Cristian Cioacă un reporter.*
- (32) *Bunicuța a fost bătută cu bastonul după ce a insultat un polițist.*
- (33) *Armata SUA a insultat familiile și onoarea a 7000 morți pe front.*

3.2. Représentations conceptuelles des actes de langage et construction de la représentation sémantique des verbes de communication : REPROCHER / ACCUSER / INSULTER

Dans le cas des verbes de communication verbale illocutionnaires, la description sémantique bénéficie d'un travail important de conceptualisation des actes de langage, à travers les théories pragmatiques et, plus récemment, des théories de pragmatique intégrée, des sémantiques argumentatives, à l'interface de la sémantique et de la pragmatique.

L'approche que nous proposons s'inscrit dans ce dernier courant et envisage d'une part une approche modale de l'acte illocutionnaire (Parret, 1976 ; Galatanu, 1984, 1988, 2009, 2011 ; Galatanu, Bellachhab, 2010 ; Bellachhab, Galatanu, Marie, 2010), et d'autre part, une description de la signification lexicale en termes de trois strates : le noyau, les stéréotypes et les « possibles argumentatifs », ces derniers étant des séquences discursives virtuelles calculées à partir d'un protocole sémantique porté par le dispositif stratifié : noyau – stéréotypes (Galatanu, 2009, 2011).

L'approche modale permet de configurer de manière spécifique pour chaque type d'acte illocutionnaire, toutes les attitudes (valeurs) modales qui sous-tendent l'intention illocutionnaire, interactive d'un acte de langage, posé par un postulat empirique. Les noyaux de signification des verbes qui désignent des actes de langage sont ainsi des configurations spécifiques de prédicats modaux incidents aux trois actants du schème prototypique, à la fois syntaxique, sémantique et pragmatique :

- le locuteur agent,
- un objet, qui a, dans notre perspective un double statut : d'objet transféré, en tant que P = contenu propositionnel transmis, et d'objet affecté, effectué, en tant que message verbal, produit de l'acte de langage ;
- un destinataire du message (et donc du contenu propositionnel), qui apparaît dans le schème syntaxique prototypique en position de COI, mais peut apparaître, comme dans le cas des verbes *accuser*, *insulter*, en position d'objet.

Cette structure canonique (Gross, 1975 ; Meunier, 1974 ; Giry-Schneider, 1981), semblable à celle mobilisée ailleurs pour analyser les structures sémantico-syntaxiques des verbes illocutionnaires (Galatanu, 1984), n'est pas confirmée par l'analyse de l'ensemble de ces verbes, même si par ailleurs tous ces verbes répondent aux tests sémantiques d'identification des verbes de communication verbale et, à l'intérieur de cette classe, des verbes illocutionnaires.

L'analyse qui précède fait apparaître la présence du destinataire en position d'objet pour deux des verbes analysés : *accuser* et *insulter*, tout comme pour des verbes comme *injurier*, *blâmer*, *menacer*, dans la zone de l'axiologique négatif, mais aussi pour des verbes comme *bénir*, ou *féliciter*, dans la zone de l'axiologique positif, ou encore pour des verbes comme *désigner*, *nommer* ou *baptiser*. Pour les verbes qui font l'objet de la présente étude, la sélection du destinataire en position d'objet est, de toute évidence, liée au statut de l'objet patient canonique des verbes de communication, c'est-à-dire au contenu propositionnel, qui apparaît sous la forme d'un complément prépositionnel pour le verbe *accuser* et qui est incorporé par le verbe *insulter* (= *dire insulte*). Ni le trait axiologique négatif, que ces deux verbes partagent avec le verbe *reprocher*, qui répond au schème canonique, ni l'incorporation du P par le verbe *insulter* (comme par les autres verbes mentionnés plus haut) ne nous semblent expliquer, sémantiquement parlant, la position du Destinataire en position d'objet (O). Nous avons cherché une explication dans la conceptualisation différente des actes illocutionnaires concernés, à travers la signification des trois verbes.

Une triple démarche a été mise en œuvre⁶ :

- une recherche à partir des discours lexicographiques, qui nous a conduites, pour la présente étude, comme dans les travaux précédents, à construire un noyau de signification réunissant les propriétés essentielles, c'est-à-dire, dans notre cas, la configuration de prédicats modaux spécifique de l'acte.
- une recherche s'appuyant sur la conceptualisation de l'acte par des sujets parlants natifs, à partir d'un questionnaire, répondant aux critères et aux conditions que doit remplir la représentation sémantique en SPA.
- une étude comparative de cette représentation dans plusieurs langues et cultures.

Ce que les représentations sémantiques ainsi confrontées ont fait apparaître, et qui nous semble confirmer l'hypothèse portant sur cette classe de verbes

⁶ Ce travail fait partie d'une recherche collective, la « Sémantique de l'interaction verbale : actes menaçants, actes rassurants », dont le premier volet, portant sur les actes « reprocher » et « remercier » donnera lieu à un ouvrage collectif (Galatanu *et alii* (dir.), à paraître en 2012).

illocutionnaires, à vérifier sur les autres verbes de communication qui connaissent cette construction avec le D en position de O, c'est la présence dans le noyau de signification, d'une visée perlocutoire canonique d'ordre performatif, au premier sens d'Austin, d'ajustement du monde à la parole, d'instauration d'un nouvel état du monde, par l'attribution d'un statut nouveau au destinataire : *de porteur de l'offense publique, de l'opprobre, de perte de face, de honte, dans le cas de l'insulte, comme de l'injure, de statut de responsable d'un fait axiologiquement négatif, dans le cas d'accusation, de culpabilité dans le cas du blâme, au sens moral, voire juridique*. Autrement dit, ces actes, et le sémantisme des verbes en témoigne, sont tournés vers le changement du statut « public » et interpersonnel du destinataire, c'est lui l'objet patient du processus que représenté l'acte, alors que pour REPROCHER, l'acte est expressif, il est tourné vers l'expression du mécontentement du locuteur, l'effet de déstabilisation, d'affect négatif du destinataire (qui est l'un des effets perlocutionnaires, mais pas la visée perlocutoire canonique), est sémantiquement inscrit dans l'ensemble ouvert des stéréotypes.

Les trois schémas qui suivent font apparaître la présence (en italiques), pour *accuser* et pour *insulter*, de la visée perlocutoire canonique, dans le noyau de signification des verbes et l'absence de cette VPC dans le cas du noyau de *reprocher*. Il nous semble que le statut de l'objet – patient – message est différent pour ces trois verbes : ce qui est incorporé de l'interaction verbale, dans le sémantisme du verbe *reprocher* concerne l'attitude du locuteur (L) à l'égard du destinataire (D) et de son acte / comportement / sa manière d'être, alors que ce qui est incorporé dans le sémantisme du verbe *accuser* concerne le futur statut de D (déclarer responsable d'un P négatif), ce qui est incorporé dans le sémantisme du verbe *insulter* est la volonté de faire perdre la face à D, de jeter l'opprobre sur D, de lui « faire avoir la honte » (déclarer D méprisable).

- Schéma 1 (cf. Galatanu, Bellachhab, 2011) :

REPROCHER

L vouloir dire à D

L savoir / croire P (D) axiologiquement négatif (1)

Et

L personnellement affecté par le fait que P (D) soit axiologiquement négatif (2)

DONC

L éprouver des affects négatifs par rapport à D (3)

DONC

L dire à D (1), (2), (3)

- Schéma 2⁷ :

ACCUSER

L vouloir dire à D
L savoir que D est responsable de P (1)
Et
L savoir que P est axiologiquement négatif (2)
Et
L savoir que D savoir que P est axiologiquement négatif (3)
Et
L sait qu'on doit savoir que D est responsable de P (4)
Donc
L dire (1), (2), (3), (4)
Donc
D devoir être reconnu responsable de P

- Schéma 3 (cf. Galatanu, Bellachhab, 2011) :

INSULTER

L vouloir dire à D
L savoir P est axiologiquement négatif pour P
Et
L vouloir faire mal à D
POURTANT
L savoir <dire P à D> est axiologiquement négatif (L)
DONC
L savoir L ne pas devoir dire P à D
POURTANT
L vouloir dire P à D
DONC L dire P à D
DONC
D devoir avoir honte, perdre la face, subir l'opprobre

⁷ Cette description a connu plusieurs étapes : Galatanu, 2009, un travail dans le cadre du module de sémantique du master « Sémantique et analyse des pratiques discursives » (Kerzazi, Liu), dans le cadre d'un mémoire de Master 2.

4. Conclusion

Nous allons formuler notre conclusion sous la forme d'une hypothèse générale sur l'existence d'une congruence entre les valeurs fonctionnelles et la conceptualisation de l'acte illocutionnaire à travers le noyau de signification des verbes illocutionnaires et des nominaux déverbaux. Dans le cas de notre classe de verbes et des 3 corpus confrontés, celui que nous présentons dans cet article et les deux corpus qui ont servi dans des travaux précédents (Galatanu, Bellachhab, 2011a, b ; Galatanu, Bellachhab, Cozma, à paraître), l'hypothèse est confirmée.

Les verbes de communication illocutionnaires qui désignent des actes tournés vers le changement du statut « public » et interpersonnel du destinataire, présentent un schème syntactico-sémantique avec le destinataire en position d'objet.

5. Bibliographie

- Abeillé, A., « Fonction ou position Objet ? », *Le gré des langues*, 11, 1997, pp. 8-43.
- Anquetil, S., *Peut-on classer les actes de langage indirects ?*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Caen / Basse Normandie, 2009.
- Anscombe, J.-C. et Ducrot, O., *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga, coll. « Philosophie et langage », 1983.
- Austin, J. L., *How to Do Things With Words*, Oxford, Oxford University Press, 1962.
- Bellachhab, A., *Représentation sémantico-conceptuelle et réalisation linguistique : l'excuse en classe de FLE au Maroc*, Bruxelles, Peter Lang, à paraître.
- Bellachhab, A., Galatanu, O. et Marie, V., « Quelle place pour les injonctions dans le discours didactique? » in Galatanu et alii (dir.), *Enseigner les structures langagières*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, pp. 283-300.
- Brown, P. et Levinson, S., *Politeness: some universals in language use*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- Bortolusi, B., « L'objet interne en latin » in Weber, H. et Zuber, R. (éd.), *Linguistik Parisette*, Tübingen, Niemeyer, 1988, pp. 73-81.
- Choi-Jonin, I., « Objet interne et transitivité », *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française*, 6-9 juin 1996, *Studia Romanica Upsaliensia* 56, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, 1998, pp. 121-128.
- De Carvalho, P. et Escriva, J.-P., « De la relativité des fonctions syntaxiques : le cas du COD », *Le français moderne*, LXXV/2, 2007, pp. 191-208.
- Feuillet, J., « Les fonctions sémantiques profondes », *BSLP*, 75/1, 1980, pp. 1-37.
- Fónagy, I., « J'aime – Je connais. Verbes transitifs à objet latent », *Revue Romane*, 20, 1, 1985, pp. 3-34.

- Franckel, J. et Paillard, D., « Objet: construction et spécification d'occurrences », *Le gré des langues*, 4, 1993, pp. 29-43.
- Gaatone, D., « L'objet direct comme notion formelle dans la formulation des règles syntaxiques », *Travaux de linguistique*, 35, 1997, pp. 13-20.
- Galatanu, O., *Actes de langage et didactique des langues étrangères*, Bucaresti, TUB (Presses Universitaires de Bucarest), 1984.
- *Interprétants sémantiques et interaction verbale*, Bucaresti, TUB (Presses Universitaires de Bucarest), 1988.
- « Langue, Discours et systèmes de valeurs » in Suomela-Salmi, E. (éd.), *Curiosités linguistiques*, Turku, Université de Turku, 2000, pp. 80-102.
- « The pragmaticalization process in the area of threatening illocutionary acts : a semantic approach of discourse markers », communication écrite présentée à Bristol, *International Conference i-mean (Meaning and interaction)*, University of the West of England, Department of Languages, Linguistics and Area Studies, Bristol (UK), 23-25 avril 2009.
- « Pour une sémantique de l'interaction verbale : représentations sémantiques et réalisateurs linguistiques des actes de langage menaçants », conférence invitée présentée au Colloque International *Nouvelles approches en Linguistique / Current Trends in Linguistics*, organisée par l'École Doctorale de la Faculté de Lettres de l'Université de Bucarest, Bucarest, le 20 mai 2011.
- « Les valeurs affectives des *marqueurs discursifs illocutionnaires* en français et en anglais. Les *holophrases* », in Hancil, S. (dir.), *Marqueurs discursifs et subjectivité*, Rouen, PURH, 2011, pp. 173-190.
- « Ancrage culturel et conceptuel des actes de langage » in De Fontenay, H., Groux, D. et Leidelinger, G. (dir.), *Classe de langues et culture(s) : vers l'interculturalité ?*, Paris, L'Harmattan, 2011, pp. 141-153.
- Galatanu, O. et Bellachhab, A., « Valeurs modales de l'acte <insulter> et contextes culturels : une approche à l'interface des représentations sémantiques et des représentations culturelles », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 28, 2010, Presses Universitaires d'Orléans, 2010, pp. 123-150.
- Galatanu, O. et alii, *La sémantique de l'interaction verbale : actes menaçants, actes rassurants*, Bruxelles, Peter Lang, (à paraître 2013).
- Giri-Schneider, J., « Les compléments du verbe *dire* », *Langages*, 63, 1981, pp. 75-89.
- Goffman, E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol. II, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974.
- Gross, M., « Remarques sur la notion d'objet direct en français », *Langue française*, 1, 1969, pp. 63-73.
- *Méthodes en syntaxe. Régime de constructions complétives*, Paris, Hermann, 1975.
- Larjavaara, M., « À quoi sert l'objet interne? », *Travaux de linguistique*, 35, 1997, pp. 79-88.
- *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*,

- Helsinki, Academiae Scientiarum Fennica, 2000.
- Lazard, G., « La zone objectale », *Actances*, 7, 1993, pp. 15-34.
- *L'actance*, Paris, PUF, 1994.
- « Définition des actants dans les langues européennes » in Feuillet, J. (éd.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin-New York. Mouton de Gruyter, 1998, pp. 11-146.
- Melis, L., « Les compléments des verbes olfactifs ou la frontière ténue entre compléments, objets et attributs » in *Traiani Augusti vestigia pressa sequamur*, Padoue, Unipress, 2000, pp. 123-137.
- « Les compléments nominaux des verbes de mouvement intransitifs et la constellation de l'objet » in *Par monts et vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges Martin Riegel*, Louvain-Paris, Peeters, 2001, pp. 243-258.
- « Entre verbes transitifs et copules. Les verbes à quasi-complément caractérisant » in Riegel, M., Schnedecker, C., Swiggers, P. et Tamba, I. (éd.), *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Geroges Kleiber pour son 60^e anniversaire*, Leuven-Paris-Dudley, M.A, 2006, pp. 233-251.
- Meunier, A., « Modalités et communication », *Langue Française*, 21, 1974, pp. 8-26.
- Nique, C., « La notion de propriété syntaxique: le sujet et le COD », *Pratiques*, 9, 1976, pp. 53-64.
- Noailly, M., « Les traces de l'actant objet dans l'emploi absolu », *Travaux de linguistique*, 35, 1997, pp. 39-47.
- Parret, H., « La pragmatique des modalités », *Langages*, 43, 1976, pp. 47-64.
- Pino, L., « Les compléments du verbe et la structure de la proposition en français » in Figueroa, A. et Lago, J. (coord.), *Estudios en homenaxe ás profesoras Françoise Jourdan Pons e Isolina Sánchez Regueira*, Universidade de Santiago, 1995, pp. 255-283.
- « Los complementos del verbo en francés. ¿Objeto directo o complemento circunstancial? », in Alonso, E. et alii (eds.), *La linguistique française: grammaire, histoire et épistémologie*, Sevilla, Universidad de Sevilla, 1996, pp. 347-356.
- « L'objet interne existe-t-il ? », *La linguistique*, 40-2, 2004, pp. 53-64.
- « Limites fonctionnelles et transitivité », *Travaux de linguistique*, 60, 2010, pp. 11-27.
- Pino, L. et Froján, F., « Aux limites de l'objet: sur les constructions parler politique, sentir le brûlé... » in *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, t. II, 2000, pp. 805-817.
- Poupardin, C., « Les embarras de l'analyse grammaticale: l'exemple du COD », *L'information grammaticale*, 68, 1996, pp. 50-52.
- Riegel, M., « Grammaire et cognition: à propos des compléments dits d'objet interne » in Widlak, S. (éd.), *La pensée et la langue*, Cracovie, Wydawnictwo Naukowe, 2006, pp. 44-55.

- « Ces étranges objets internes qui ne sont ni des objets ni internes » in Bertrand, O., Prévost, S. Charolles, M., François, J. et Schnedecker, C. (éd.), *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, 2008, pp. 37-53.
- Searle, J., *Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969.
- Tasmowski de Ryck, L., « Le verbe transitif sans complément », *Travaux de linguistique et de philologie*, XXX, 1992, pp. 157-170.
- Vassant, A., « Le complément d'objet direct : essai d'étude syntaxique et sémantique », *Le gré des langues*, 7, 1994, pp. 22-47.
- Willems, D., « Recherches en syntaxe verbale : quelques remarques sur la construction absolue », *Travaux de linguistique*, 5, 1977, pp. 113-125.